

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juillet 2022

MAINTENANT PROVISOIREMENT UN DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SÉCURITÉ
SANITAIRE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 - (N° 9)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL55

présenté par

Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Rimane, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor,
M. Chailloux, M. Chassaïgne, M. Dharréville, M. Jumel, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Fabien Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William
et M. Wulfranc

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer à la date :

« 31 mars 2023 »

la date :

« 31 décembre 2022 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à limiter la prorogation de la durée de mise en œuvre des systèmes d'information covid-19 au 31 décembre 2022.

Ils rappellent que ces systèmes d'information sont des fichiers permettant le traitement des données médicales particulièrement sensibles: elles peuvent relever du suivi médical des patients, comme de leur vie privée (lien avec les cas contacts, déplacements, profession, etc.), le cas échéant sans le consentement des personnes concernées.

Ils soulignent également que ces dérogations au secret médical sont inédites dans le cadre de fichiers d'une telle ampleur : tant par le nombre des personnes susceptibles de le consulter, que des données recueillies.

Au regard des protections constitutionnelle et conventionnelle du droit au respect à la vie privée et à la protection des données à caractère personnel, les atteintes portées à ces droits par la création de ces fichiers doivent, comme le rappelle la CNIL, dans sa délibération du 10 septembre 2020, être à la fois justifiées par un motif d'intérêt général, mais également nécessaires et proportionnées à la réalisation de cet objectif.

Or, au regard du danger de la banalisation, voire de la pérennisation de ces expérimentations et face à l'absence d'évaluation précise de leur efficacité et des conséquences du déploiement de ces outils numériques, les auteurs de cet amendement souhaitent limiter leur prorogation dans le temps.